

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
composant le Conseil : 23
Présents : 14
Votants : 19

SERVICE ÉMETTEUR : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ANNÉE : 2025

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025

L’an deux mille vingt-cinq le trois avril à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DELPECH Laurent, Maire de Dampmart.

Date de la convocation : 28 mars 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Laurent DELPECH, Maire	Jean-Pierre PRIEUR
	Jacques POTTIER, Adjoint	Laurence HALLAIS
	Aude ZAFOUR, Adjointe	Francis BRIAND
	Pierre CHOFFARDET, Adjoint	Guy DARRAS
	Françoise DARRAS	Marie PLEGNON
	Michel PIRIS, Adjoint	Kévin FAVRET
	Catherine ALIBERT BRIGNONE, Adjointe	
	Myriam CHMELEFF, Conseillère déléguée	
ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :	Yvonne PASQUIER pouvoir Jean-Pierre PRIEUR	
	David GENTIEN pouvoir Catherine ALIBERT BRIGNONE	
	Fabien MARTINEAU pouvoir Jacques POTTIER	
	Lydie ZMUDA pouvoir Michel PIRIS	
	Nadège PARFAIT pouvoir Aude ZAFOUR	
ABSENTS EXCUSÉS :	Guy ACHARD DE LA VENTE	
	Cyril MERZY	
	Viviane PFLIEGER	
	Oliviane DUPONT	

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l’article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et l’appel nominal ayant été fait, il a été procédé, conformément à l’article L 2121.15, à l’élection d’un secrétaire de séance dans le sein du Conseil.

Pour la présente session, Madame Françoise DARRAS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu’elle a acceptées.

BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget 2025 chapitre par chapitre.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 et suivants,

CONSIDÉRANT le vote du compte administratif et la reprise des résultats,

CONSIDÉRANT la proposition faite et discutée lors de la réunion plénière du 27 mars 2025,

APRÈS en avoir délibéré, le Conseil Municipal et à l'unanimité,

ADOPTE par chapitre le Budget Primitif 2025 comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
011 - Charges à caractère général	1 238 868.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 492 240.00 €
014 - Atténuation de produits	59 527.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	170 828.00 €
66 - Charges financières	78 368.00 €
67 - Charges spécifiques	2 500.00 €
68 - Dotations provisions, dépréciations semi-budgétaires	4 941.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 428 057.12 €
042 - Opérations d'ordre transfert entre section	43 348.88 €
TOTAL DEPENSES	4 518 678.00 €
SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
013 - Atténuation de charges	300.00 €
70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	503 183.00 €
73 - Impôts et taxes	90 072.00 €
731 - Fiscalité locale	2 122 509.00 €
74 - Dotations et participations	548 868.00 €
75 - Autres produits gestion courante	76 110.00 €
76 - Produits financiers	1.00 €
77 - Produits spécifiques	1 000.00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 900 912.73 €
TOTAL RECETTES	6 242 955.73 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2025 en sur équilibre,

En dépenses pour 4 518 678,00 €

En recettes pour 6 242 955,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
20 - Immobilisations incorporelles	24 900,00 €
21 - Immobilisations corporelles	499 989,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 802 937,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	205 429,00 €
001 - Solde d'exécution négatif de la section d'investissement reporté	373 382,57 €
Restes à réaliser N-1	366 120,00 €
TOTAL DEPENSES	3 272 757,57 €
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES	
CHAPITRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
13 - Subventions d'investissement	990 106,00 €
10 - Dotations Fonds divers Réserves	71 743,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	739 502,57 €
021 -Virement de la section de fonctionnement	1 428 057,12 €
040 - Opération ordre transf.entre sections	43 348,88 €
TOTAL RECETTES	3 272 757,57 €

La section d'investissement du budget primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 3 272 757,57 €.

FAIT ET DÉLIBÈRE LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT LES MEMBRES PRÉSENTS SIGNÉ APRÈS LECTURE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture, le 4 avril 2025 de la publication le 4 avril 2025 en vertu des Lois des 2 mars et 22 juillet 1988

Le Maire



Pour extrait conforme
 Le Maire
 Laurent DELPECH

